



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de
RURANGE-LES-THONVILLE

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 1 DECEMBRE 2022
Sous la présidence de M. Pierre ROSAIRE, Maire

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 16

Présents : Norbert BALTAZAR, Francine CAJELOT, Danièle DOSSIN, Vanessa GOUJET, Alexandre MALGRAS, Marcel PINS, Jean-Luc BALTZLI, Marie SALETTI, Pierre MERCIER, Pierre ROSAIRE

Absent : Christophe MOURREY

Procurations : Mme LELIEVRE Martine procuration à Mme CAJELOT Francine
M. RONCALLI Gilbert procuration à M. PINS Marcel
Mme NION-COUPRIE Marie-Laurence procuration à Mme SALETTI Marie
Mr ROMANOWSKI Clément procuration à M. BALTAZAR Norbert
Mme ROCHE Géraldine procuration à M. BALTZLI Jean-Luc

Votants (présents et procurations) : 15

Secrétaire de séance : M. Norbert BALTAZAR

Date de la convocation : 28 novembre 2022

2022DCMDEC011

OBJET : Modification budgétaire n°2

(Rapporteur : M. Le Maire)

Après avoir entendu les explications de M. le Maire, le C.M. accepte, à l'**unanimité**, la modification budgétaire n°2 suivant détail ci-après.

SECTION D'INVESTISSEMENT

| Dépenses | |
|----------|---------|
| Articles | Montant |
| 202 | - 52€ |

| Dépenses | |
|----------|---------|
| Articles | Montant |
| 165 | + 52€ |

Fait et délibéré à RURANGE-LES-THONVILLE, les jours, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme

RURANGE-LES-THONVILLE, le 02 décembre 2022

Le Maire
Pierre ROSAIRE

